

LES ARTISTES LYONNAIS

AU SALON DE 1881

L'organisation de l'exposition de peinture a subi cette année une heureuse modification,

L'administration, qui avait maintes fois mérité le blâme ou provoqué les railleries en voulant se charger de tout, a eu enfin la pensée de se désintéresser complètement. Les exposants ont eux-mêmes élaboré leur règlement, nommé les commissions et sous-commissions. Le bon effet de cette mesure intelligente et libérale ne s'est pas fait attendre. Au lieu de prononcer le *dignus est intrare* en faveur de près de sept mille toiles, comme l'an passé, et de dire d'un air aimable à l'administration : « C'est à moi de recevoir, à vous de trouver la place », le jury n'a même pas atteint le chiffre de deux mille cinq cents admissions, maximum fixé par le comité des artistes. Pourquoi deux mille cinq cents tableaux plutôt que deux mille ou trois mille? je ne sais. On estimera sans doute qu'il y a un peu d'arbitraire dans cette décision du comité; le jury, quel que soit le mérite des œuvres à lui présentées, aura toujours une tendance à recevoir jusqu'à concurrence du chiffre indiqué comme limite extrême, dût-il, pour l'atteindre, laisser passer nombre de médiocrités. "Je ne veux nommer personne, mais il y a plusieurs peintres dont les envois, après avoir été éliminés tout d'abord, et très justement, ont profité d'un second examen que le jury a cru devoir faire pour se rapprocher du maximum.